



VILLE DE LEVALLOIS
L'Adjoint au Maire
SD/AD/OM/SC

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Acte affiché le : 19 MAI 2020

00249

**ARRÊTÉ MUNICIPAL RÉGLEMENTANT LE STATIONNEMENT
RUE DU PRÉSIDENT WILSON DU 6 JUIN AU 5 AOÛT 2020**

LE MAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1 à L2213-2 et L2122-17,

Vu le Code de la route et notamment les articles R417-10, R411-8 et R325-12,

Vu l'arrêté municipal n°188 en date du 30 mars 2014 modifié portant délégation de fonction aux Adjointes au Maire,

Vu l'arrêté municipal n°936 du 22 décembre 2017 réglementant le stationnement payant sur le territoire de la commune de Levallois à dater du 1^{er} janvier 2018,

Vu l'arrêté municipal n°66 du 31 janvier 2020 réglementant le stationnement rue du Président Wilson du 24 février au 6 juin 2020,

Considérant l'importance du chantier en vue de la prolongation des travaux de réfection de la couverture de l'immeuble situé au 62 rue du Président Wilson,

ARRETE :

- ARTICLE 1^{ER}** : Le stationnement est déclaré gênant rue du Président Wilson, au droit des numéros 63 et 65, du 6 juin au 5 août 2020.
- ARTICLE 2** : Une signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux : GROUPE PHB 37-41 rue Guy Moquet 75017 PARIS, à faire constater par la Police Municipale.
- ARTICLE 3** : La vitesse au droit du chantier sera réduite à 30 km/h. La protection et le cheminement des piétons seront assurés en toutes circonstances.
- ARTICLE 4** : Le présent arrêté devra être affiché, hors mobilier urbain, par l'entreprise avant la date de début des travaux au droit et vis-à-vis de l'intervention sur des supports propres et adaptés.

.../...

ARTICLE 5 : Madame le Commissaire de Police, Madame le Chef de la Police Municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Pour le Maire et par délégation,

Signé électroniquement par
Sophie DESCHIENS
12/05/2020

The image shows the official seal of the Municipality of Levallois-Perret, Hauts-de-Seine. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE LEVALLOIS-PERRET' and 'Hauts-de-Seine'. It features a central emblem with a figure holding a staff. Overlaid on the seal is a horizontal line representing an electronic signature, with the text 'Signé électroniquement par Sophie DESCHIENS 12/05/2020' above it.

Sophie DESCHIENS
Adjoint au Maire délégué à la Voirie,
aux Espaces Verts, à l'Environnement
et aux Bâtiments Municipaux.

N.B. : Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de CERGY PONTOISE 2-4 boulevard de l'Hautil 95000 CERGY